Cinquante-neuvième année. - N ° 26 A Jeudi 6 février 2025

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1247

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE PARIS

Ventes et cessions

503 916 033 RCS Paris.
CONTENT SQUARE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 51483.10 EUR.
Adresse : 7, rue de Madrid, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : RCS non inscrit. **HJ HOLDINGS LIMITED IMMATRICULÉE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS DE MALTE SOUS LE NUMÉRO C 65487.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS D'INFORMATION DES ASSOCIÉS, DES CRÉANCIERS ET DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL OU À DÉFAUT DES SALARIÉS EUX-MÊMES (article L. 236-35 du Code de commerce) Le 30 janvier 2025, la Société Absorbante et la société HJ Holdings Limited, une société à responsabilité limitée de droit maltais, au capital de 20.002.000 euros, dont le siège social est situé Dragonara Business Centre, 5th floor, Dragonara Road, Paceville San Giljan STJ 3141, Malte, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Malte sous le numéro C 65487 (ci-après dénommée la « Société Absorbée ») ont arrêté un projet commun de fusion transfrontalière par voie d'absorption de la Société Absorbée par la Société Absorbante. Conformément aux dispositions des articles L. 236-35 et R. 236-22 9° du Code de commerce, les associés, les créanciers et les délégués du personnel ou, à défaut, les salariés eux-mêmes de la Société Absorbante ont la possibilité de présenter des observations concernant le projet de fusion jusqu'à cinq (5) jours ouvrables avant la date de la réalisation définitive de la fusion, laquelle sera fixée par une décision du président de la société absorbante qui sera déposée au greffe du tribunal des activités économiques de Paris. Ces observations pourront être déposées à l'adresse du siège social de la Société Absorbante situé 7, rue de Madrid, 75008 Paris. En application des dispositions de l'article L. 236-35 du Code de commerce, le présent avis est déposé au greffe du tribunal des activités économiques de Paris pour être annexé au registre du commerce et des sociétés..